

d'assistance sociale. La somme demandée était beaucoup plus élevée il y a deux ans que cette année. Les subventions plus fortes qu'on versait avant l'an dernier ont grandement aidé les écoles d'assistance sociale à former du personnel. J'ai toujours cru que les sommes affectées à cette fin représentent un bon placement, car l'administration des diverses catégories de services sociaux par des auxiliaires expérimentés permet de tirer le meilleur parti possible des fonds consacrés à ces services.

Les diverses écoles d'assistance sociale, par l'entremise de leur association, ont soumis un mémoire au ministère et la Commission nationale des écoles canadiennes d'assistance sociale a exposé au ministère, il y a deux ans et de nouveau l'an dernier, un programme l'invitant à s'engager à verser des subventions pour une période de cinq ans afin qu'il soit possible de dresser des plans en conséquence. Il me semble qu'il serait dans l'intérêt national de donner suite à cette proposition.

Je n'ose croire que le ministre soit indifférent à une proposition aussi digne d'attention. En définitive, elle entraîne une économie. C'est un placement et non simplement une dépense. C'est de l'argent placé. Je le prie de considérer très sérieusement les propositions de la Commission nationale des écoles canadiennes d'assistance sociale en lui accordant la faible augmentation du crédit qu'il demande et en le fixant sur une base de cinq ans, période qu'elle a approuvée. Le ministère devrait se rendre à cette requête très raisonnable et bien modeste.

M. Hellyer: J'approuve entièrement les observations du député d'Eglinton.

M. Carroll: J'approuve ce que viennent de dire les deux préopinants au sujet de ce service social. Je ne connais pas d'institutions dans notre province qui aient accompli autant, non seulement pour ce que nous appelons les œuvres sociales mais aussi pour l'application des mesures de sécurité sociale. Nous avons à Halifax une école du service social, mais je ne fais pas cette proposition par égoïsme. Je suis un des directeurs de cette école. Elle a été fondée il y a six ou sept ans, avec la collaboration de diverses institutions du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et aussi, je pense, de l'Île du Prince-Édouard. Nos universités ont fourni toute l'aide possible. Après examen, on a obtenu du public des trois provinces Maritimes un certain montant d'argent. Cela s'est fait à la demande d'auxiliaires du service social de Nouvelle-Écosse, dont un prêtre catholique, l'abbé Curran, et le docteur Prince, de l'université King's College. C'est grâce à leur

[M. Fleming.]

énergie qu'on a enfin entrepris les travaux de l'école. Nous avons eu de l'aide du ministère.

Je crois, cependant, que dans ces domaines il serait presque impossible d'administrer comme il convient nos services sociaux,—et je ne parle pas de fournir des fonds ni rien de ce genre, mais de l'administration,—sans cette forme d'aide. Je songe ici au bien-être de la population en ce qui concerne les services sociaux.

Grâce aux services sociaux, il s'est fait énormément de bien dans les trois provinces Maritimes. J'appuie chaleureusement cette ligne de conduite. En réalité, j'ai rendu visite au ministre et à certains de ses hauts fonctionnaires l'automne dernier, lorsqu'il s'est agi de formuler certaines observations. Je souscris pleinement aux paroles des deux préopinants et je crois qu'au lieu de réduire ces modestes subventions, si on peut les appeler ainsi, il faudrait les augmenter.

Avant l'ouverture de cette école,—j'en sais quelque chose,—il était quasi impossible, en Nouvelle-Écosse, de trouver qui que ce soit pour s'occuper du bien-être social des gens. Mais aujourd'hui, les diplômés de cette école occupent des positions dans l'administration des trois provinces, où ils rendent de grands services. J'ai eu connaissance, cependant, il y a une couple d'années, de deux jeunes gradués d'université qui étaient à court d'argent et qui sont venus là-bas. Comme on avait épuisé l'argent versé par le gouvernement fédéral en vue de l'octroi de bourses, ces jeunes gens ont dû se chercher du travail ailleurs, privant ainsi les services de bien-être de la Nouvelle-Écosse d'une aide précieuse.

M. Knowles: Le ministre s'intéresse sans doute vivement aux demandes, intéressant les écoles de sciences sociales que lui a adressées le comité national. Je me borne à souligner, sachant fort bien qu'il s'en rend compte, que tous les députés de la Chambre appuient ces deux requêtes visant, l'une, une augmentation, et l'autre une subvention renouvelée pendant cinq ans. Le ministre, je l'espère, saura tirer parti de cet appui unanime, en s'efforçant de donner suite à ces deux demandes.

M. McCusker: Le ministre n'a pas d'ordinaire à être aiguillonné lorsqu'il s'agit de questions comme celle-ci. Je saisis l'occasion d'affirmer que j'ai reçu nombre d'observations de la part de mes commettants, me demandant d'appuyer les mesures proposées ce soir. Je ne prendrai pas le temps d'en donner lecture.

(Le crédit est adopté.)